

UN EXPERT INDÉPENDANT, PROCHE DU TERRAIN



Fort d'une solide expertise dans le domaine de l'énergie et des dispositifs de financement, Benoît COMFAITS accompagne depuis plusieurs années les acteurs publics et privés dans la réussite de leurs projets énergétiques. Son approche est pragmatique, indépendante et orientée résultats.



Conseil
gratuit

Un projet en réflexion ?

Un premier échange permet d'identifier rapidement si un financement CEE est mobilisable.

Benoît COMFAITS

Expert Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Accompagnement gratuit
Collectivités - Entreprises - Particuliers

✉ benoit@bco-conseil.fr

☎ 07 85 75 41 77

🌐 www.bco-conseil.fr

FINANCEZ VOS PROJETS ÉNERGÉTIQUES GRÂCE AUX CEE

Je sécurise et optimise vos primes



BCO CONSEIL

Benoît COMFAITS
Expert Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Accompagnement gratuit
Collectivités - Entreprises - Particuliers

Les CEE

Une opportunité de financement souvent sous-estimée

Les Certificats d'Économies d'Énergie sont un dispositif national qui oblige les fournisseurs d'énergie à financer des actions permettant de réduire la consommation énergétique. Concrètement, une partie de vos investissements peut être prise en charge sous forme de prime.



Vos travaux peuvent être financés, à condition que le dossier soit conforme et correctement valorisé.

À qui s'adresse le dispositif ? À tous !

- > Collectivités
- > Entreprises
- > Acteurs industriels et tertiaires
- > Exploitants agricoles
- > Particuliers
- > Associations



Quels que soient vos besoins, il existe probablement une prime CEE adaptée à votre projet.

Pourquoi se faire accompagner par un expert CEE ?



Gagnez du temps, de l'argent et de la sérénité



Vous bénéficiez de toutes les sommes auxquelles vous avez droit



Vous ne gérez pas les aspects administratifs du dossier



Vous n'avez rien à payer, ni maintenant ni à réception de votre prime



Vous disposez d'un interlocuteur unique sur toute la durée du projet

Conseil gratuit

Benoît COMFAITS intervient comme tiers de confiance pour :

- analyser l'éligibilité de votre projet,
- sécuriser l'ensemble du dossier administratif et réglementaire,
- estimer et optimiser le montant de la prime,
- assurer la relation avec les fournisseurs d'énergie (obligés).

